



COMMUNE DE MONTREUX

Communiqué

Montreux, le 4 juillet 2025

Prévention estivale : les mesures en place

Été rime avec soirées en plein air, festivals et autres événements conviviaux. À Montreux, habitantes et habitants, festivalières et festivaliers, touristes, jeunes et moins jeunes doivent cohabiter dans le respect et la tolérance mutuels. C'est pourquoi, durant toute la période estivale, plus particulièrement pendant le Montreux Jazz Festival, la Commune, l'Association Sécurité Riviera (ASR) et le Montreux Jazz Festival (MJF) déploient un large dispositif de prévention et de sensibilisation afin de garantir la sécurité et la qualité de vie de toutes et tous.

Une médiation urbaine bienveillante et à l'écoute

Des actions de médiation urbaine et de réduction des risques sont mises en place pour toute la période estivale. Dans le cadre du dispositif de travail social de proximité du Service cohésion sociale, familles et jeunesse, des médiatrices et médiateurs urbains vont à la rencontre des personnes dans l'espace public notamment pour distribuer de l'eau et diffuser des messages de prévention et de sensibilisation. Si c'est nécessaire, ils et elles tentent de désamorcer des situations potentiellement conflictuelles ou vérifient l'état de conscience de personnes en difficulté. Actives durant toute la période estivale chaque vendredi et samedi soir (21h-1h du matin), les équipes sont renforcées pendant le Montreux Jazz festival, durant lequel le dispositif est en place tous les soirs jusqu'au petit matin.

« Angela » : prise en charge des victimes de harcèlement ou en situation inconfortable

Depuis 2022, un dispositif visant à accompagner les victimes de harcèlement de rue est en place pendant la période du MJF. Toute personne se sentant harcelée ou se trouvant dans une situation qu'elle juge inconfortable, peut se rendre à l'un des bars officiels du Festival, et demander au personnel d'appeler « Angela ». Ce nom de code déclenche l'intervention d'un binôme composé d'une médiatrice et d'un médiateur urbain formé pour la situation. La victime est prise en charge et emmenée dans un lieu sécurisant. Il est aussi possible de faire appel aux physionomistes, aux équipes de Securitas ou de médiation urbaine. Ce dispositif est actif pendant toute la durée du Festival, de 21h à 5h du matin.

Sécurité et responsabilité

A l'approche de cette deuxième et dernière édition du festival « hors murs », une forte affluence est à prévoir, notamment aux abords de la scène du lac (Place du Marché). Les organisateurs et la Commune ont constaté lors de l'édition 2024 une forte fréquentation sur les balcons privés surplombant la Place du Marché. Ils rappellent qu'il est de la responsabilité individuelle de chacune et chacun de se renseigner sur les limites de charge et de faire preuve de prudence sur les balcons ainsi qu'aux fenêtres, pour des questions de sécurité et afin d'éviter tout risque de chute ou de surcharge.

La Commune de Montreux, l'ASR ainsi que le Montreux Jazz Festival restent à l'écoute pour toute question et vous souhaitent un agréable festival et un excellent été à Montreux.

Jean-Baptiste Piemontesi, Municipal, Economie, culture et tourisme :
jean-baptiste.piemontesi@montreux.ch - 021 962 78 24

Jaqueline Pellet, Municipale, Cohésion sociale, familles et jeunesse : jacqueline.pellet@montreux.ch
- 021 962 78 18

Association Sécurité Riviera

Lt Pierre-André Emery, chargé de prévention - emerypa@securiv.ch – 021 966 83 56